



# Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur 15 décembre 2018 – PARIS – CNOSF

Soumis à la validation lors de la réunion du Comité Directeur du 16 février 2019

## **Membres du CD :**

**Présents :** Joël DHUMEZ, Président,

Isabelle BAUDEAN, Gilles LE DUIGOU, Thierry MARDARGENT, Yvon NUGEL, Rodolphe REDON, Philippe SUISSE, Céline DAUL MECHOUAR, Geneviève PETEY, Isabelle COQUIARD, Alain SZENICER, Sarah TRIBOU, André MONROCHE

**Absents excusés :** Virgile RENAUDIE, Marlène CIESLIK, Nicolas METAY, Alice DE ROBILLARD, Christine DE PESTEL, Virginie LANNIER, Liliane LAURENT, Stéphane MUNOZ

**Invités :** Guillaume LIVONNEN

**Début de séance: 10h00**

## **Ordre du jour :**

- **Approbation du CR du CD du 29-09-2018 – Annexe 1**  
**Approuvé à l'unanimité**

### **1. Divers (M. Guillaume LIVONNEN)**

#### **1.1. Présentation du plan de formation de bénévoles**

Concernant la formation des bénévoles, Guillaume LIVONNEN présente une méthodologie pour commencer la formation des bénévoles.

Plusieurs volontaires sont demandés pour traiter des différents thèmes.

#### **1.2. Dissolution du comité bi-départemental du Drôme/Ardèche de Savate**

**Approuvé à l'unanimité**

Pour information Guillaume précise qu'à la même date il y a 2100 licences en moins que l'an dernier mais la progression est la même que les années précédentes (sauf l'année dernière qui avait eu une progression exceptionnelle).

Deux services civiques sont employés au sein de la fédération actuellement.

### **2. Secteur International (M. Gilles Le Duigou)**

#### **2.1. CR de la réunion FISAV/VOLCKER/CIO du mercredi 07/11/2018 Annexe 2**

Le CIO ne reconnaît que les fédérations internationales et non les sports ou fédérations nationales.

La fédération internationale a mandaté les services d'une personne ressource : M. VOLCKER pour l'accompagner sur le dossier de candidature en vue d'une reconnaissance par le CIO.

Une réunion aura lieu tous les mois. Le dossier comporte environ 1500 pages. Il y a un travail important à réaliser pour revoir les statuts.

Quelques atouts : une fédération unique, la Savate est connue au niveau mondial.

Normalement avant la fin de l'année 2019, on pourrait savoir si la Savate est reconnue pour les JO de 2024. Gilles Le DUGOU rappelle qu'il est important de faire du lobbying et que la savate soit vue au maximum à la télévision comme sur les réseaux sociaux.

Rappel : championnat du monde combat en Tunisie du 12 au 16 Juin 2018 à Hammamet.

Création de commissions internationales ; médicales, éthiques, réinsertion professionnelle, etc...

### 3. DTN

#### 3.1. Haut niveau

- Liste ministérielle/ligue - *Annexe 3*

Présentation des listes de haut niveau

- Cartographie - *Annexes 4 et 4.2*

Cartographie des sportifs inscrits sur une liste

- Aides personnalisées - *Annexe 5*

Présentation des aides personnalisées des SHN de 2018

- Prévision des stages et compétitions EQF 2019 - *Annexes 6 et 6.1*

Présentation de stages prévisionnels EQF 2019

- Résultats saison Internationale 2018 - *Annexes 7 et 7.1*

Présentation des résultats EQF 2018

- 20 ans du pôle France à Toulouse

#### 3.2. ETF :

- Propositions ETF - *Annexes 8 et 8.1*

#### 3.3. Formations (Informations) :

- Mise en place du DEJEPS Savate Boxe Française en septembre 2019 - *Annexe 11*

Présentation de la mise en place du DEJEPS Savate boxe française pour la rentrée 2019

Etat d'avancement du dossier dématérialisation

#### 3.4. Développement (pas de document)

- Finalisation des clips (Savate universitaire, officiels)
- Traduction des clips en langue des signes
- Scolaire et universitaire : la semaine olympique

Scolaire appel à projet « Génération 2024 »

- Présentation des outils de communication pour les ligues (flammes fédérales)

#### 3.5. Divers

- Présentation de la convention d'objectifs 2019
- Information sur la nomination du nouveau directeur des sports au Ministère : M. Gilles QUENEHERVE
- Organigramme DTN 2019 - *Annexe 12*

#### 4. Modification des règlements

##### 4.1. Règlements médicaux (M. SZENICER Alain) - Annexe 9

Alain SZENICER expose les propositions de mise à jour des règlements médicaux (Annexe 9 pages 1 à 31). **Approuvé à l'unanimité**

##### 4.2. Demande de Rodolphe REDON, proposition de précisions autour de la réglementation de la compétition SAVATE PRO (cahier n°7 du mémento – règlement compétition page 50) - Annexe 10

- En France la savate pro est accessible aux tireurs qui peuvent justifier d'au moins un combat effectif à leur actif aux championnats de France Elite A. Lors de gala ils seront opposés à des combattants d'autres disciplines pieds-poings ayant concouru au plus haut niveau de leur discipline. Seuls les tournois et la mise en jeu de ceinture et leur défense bénéficient d'un règlement particulier. **Approuvé à l'unanimité**
- Lors d'organisation des demies-finales Elite A et Finales Elite B, la possibilité est offerte d'ajouter soit des combats Elite et/ou un seul combat Savate Pro, jusqu'à un maximum de 9 rencontres. **Approuvé à l'unanimité**

#### 5. CNA : Présentation du CR de la réunion CNA/RLA des 22 et 23/09/2018 - Annexe 13

Des membres de la CNA et des RLA étaient présents. Le but étant d'expliquer aux RLA les modifications qui ont été votées au dernier comité directeur.

Exemples : recommandations CNA, différences de jugement et arbitrage en Assaut (précision, techniques, virtuosité) et en combat (techniques, efficacité, jugement, les écarts (3-2, 3-1), coût de coquilles, différencier les fautes de 1<sup>e</sup> intention des fautes de 2<sup>e</sup> intention.

Présence et intervention d'une représentante de la CNJ ; BAGHEZZI Kafia.

#### 6. CNSP

##### 6.1. Extrait de la page 10 de la convention d'organisation du SAVATE PRO TOUR - Annexe 14

Rodolphe REDON précise à nouveau quelques points concernant les primes attribuées aux tireurs : échancier, montants et modalités de paiement.

L'organisateur s'engage à verser aux tireurs les bourses sportives qui leurs sont applicables en fonction de leurs résultats sportifs, dans les trente (30) jours suivants l'évènement, soit par virement bancaire sur les comptes bancaires dont les coordonnées figureront sur les factures émises par le tireur, soit par chèque.

Il est expressément convenu entre les parties que le paiement de la bourse sportive serait assuré par l'organisateur uniquement à l'exclusion de la FFSBF.

Le tireur certifie être en conformité avec la législation en vigueur en ce qui concerne sa situation fiscale et sociale. Il s'engage expressément à se conformer à l'ensemble des dispositions fiscales et/ou sociales qui lui sont applicables, y compris le cas échéant à adhérer au régime des indépendants. Il s'engage ainsi à faire l'ensemble des formalités, démarches et/ou déclarations auprès des organismes ou administrations compétentes, le tout afin que la FFSBF ne soit nullement inquiétée.

A ce titre, le tireur garantit à la FFSBF tout recours de tiers, administrations et/ou organismes sociaux sur ce fondement.

L'organisateur s'engage à verser des primes aux sportifs. Le montant de ses primes ne pourra pas être inférieur à, et pour : le vainqueur = 5000 euros, le finaliste = 2000 euros, les demi-finalistes = 500 euros. **Approuvé à l'unanimité**

## 7. CNC

### 7.1. Nouveau lieu et date des compétitions nationales Elite A

Les finales Elite A auront lieu le samedi 13 avril 2019 à Coubertin.

Une des deux organisations des demi-finales Elite A aura lieu à Nantes le 09 mars 2019 avec la participation d'un seul combat Savate Pro international (pas de ceinture Internationale).

Le lieu de l'autre organisation doit être finalisé très prochainement.

## 8. CNCCB

### 8.1. Bilan championnat du monde

Le championnat du monde de canne de combat avait lieu en même temps que celui de Savate à PLOVDIV. Une médaille d'or en masculin et une argent en féminine.

Point d'amélioration : hébergement, repas, manque de traçabilité et d'informations écrites aux sportifs participants.

### 8.2. Séminaire enseignants - Annexe 15

Le séminaire enseignants a eu lieu les 17 et 18/11 à EAUBONNE. Pour une première édition se fut un succès avec 42 participants et 6 encadrants.

### 8.3. Nouvel équipementier : tenues cannes de combat

Des négociations et un travail sur les cahiers des charges avec un nouvel équipementier pour des tenues de canne de combat et des masques sont en cours.

### 8.4. Campagnes Facebook

Le CNCCB a procédé à des campagnes Facebook sponsorisées en faisant appel à une professionnelle Community manager sur des sujets liés à la rentrée sportive, la pratique des enfants et la découverte de la discipline.

### 8.5. Étude statistiques et développements

Une pré-étude concernant les statistiques des licences a été menée par les services civiques sous la responsabilité de Guillaume LIVONNEN. L'analyse a porté sur le nombre de licenciés, les clubs, la pyramide des âges, les enseignants et la répartition masculin/féminin.

Des pistes de travail ont pu être établies afin de pouvoir bénéficier d'un véritable état des lieux de la pratique en France (hors statistiques, licences).

## 9. Divers

### Information sur la signature prévue pour l'achat de la cave (le Président M. Joël DHUMEZ)

Depuis le jeudi 13 décembre la fédération est propriétaire d'une des caves situées dans son bâtiment. Nous allons donc pouvoir y stocker du matériel, ainsi que certains articles de la boutique fédérale, et libérer ainsi les locaux loués à Arcueil.

### Création de la boutique en ligne fédérale (le Président, M. Joël DHUMEZ)

A partir du 09 janvier 2019 la boutique fédérale sera accessible en ligne.

### Nouveau tableau récapitulatif des réunions fédérales saison 2018-2019

A noter que des dates vont changer concernant ces réunions. Elles seront communiquées aux membres du bureau et du CD très prochainement. Exemple : l'AG recule d'une semaine et aura lieu le 23 juin 2019.

### Prévisions travaux fédération (climatisation)

Etant donné l'agencement et les nombreuses vitres qui composent le siège fédéral, en période estivale les conditions de travail sont parfois compliquées.

Le Président propose d'étudier la mise en place d'une climatisation et demande l'avis au CD pour lancer des devis et la réalisation des travaux. **Approuvé à l'unanimité**

Stages à BOULOURIS - Propositions de dates pour les différents stages :

- Stage Jeunes du 07 au 12/07 pour 44 personnes avec les encadrants
- Stage International du 30/06 au 05/07 pour 40 personnes avec les encadrants
- Canne du 30/06 au 05/07 pour 20 personnes avec les encadrants
- A la demande du Comité Directeur, le stage international d'arbitrage de Boulouris aura lieu du 30/06 au 05/07 pour 12 personnes avec les encadrants, le Directeur de stage sera monsieur Rodolphe REDON (responsable CNA de la FFSbf)

Revue du budget avec la comptable de la fédération rubriques par rubriques. Des précisions et des explications ont été données. Les comptes sont bien tenus et les prévisionnels respectés.

**Fin 12h48.**

**Le Président**



**Joël DHUMEZ**

**Le secrétaire général**



**Philippe SUISSE**